

FRANCE – Discours de H. Gaymard

Par Christophe NOISETTE

Publié le 14/01/2003

Le Ministre de l'Agriculture, Hervé Gaymard, est intervenu devant la Mission d'information de la commission des affaires économiques relative aux enjeux économiques et environnementaux des OGM du Sénat. H. Gaymard considère la recherche comme essentielle au développement des biotechnologies puisqu'elle en est l'outil de développement et l'outil d'expertise. Selon le ministre, les instances étatiques doivent être transparentes dans leur processus d'autorisation ou de refus et impliquer les acteurs locaux, notamment les maires. Le public doit être pleinement informé, comme le stipule la directive 2001/18. Enfin, reconnaissant l'importance du principe de précaution, le ministre estime nécessaire de mettre en place une surveillance biologique du territoire, rappelant à cette occasion le rôle du Comité de Biovigilance, créé par la Loi d'Orientation Agricole du 9 juillet 1999. H. Gaymard est d'avis que « Renforcer notre dispositif national permettrait à nos concitoyens de mieux saisir l'intérêt des essais en plein champ. [...] Il préserverait ainsi le dynamisme et la compétitivité de nos entreprises du secteur des biotechnologies. A défaut, celles-ci devraient se résoudre à délocaliser leurs expérimentations dans des pays voisins ».

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-discours-de-h-gaymard/